

Etude de réduction des déchets des métiers de bouche

Sensibilisation des entreprises
Région : Grand-Est

Mots clés : Ordures ménagères résiduelles | Artisans/
commerçants | Etude | Centre de Stockage | Prévention



Collectivité

Syndicat Mixte du Pays de
Sarrebourg
ZAC des Terrasses de la Sarre
57403 - Sarrebourg Cedex

Partenariat

Bureau d'études Viasourcing,
l'association des restaurateurs et
hôteliers, la fédération des
boulangers, la CCI et la CMA, le
Département, 22 restaurateurs et
boulangers

Date de lancement

2013

Objectif

Trouver des solutions de réduction
des déchets avec chaque
professionnel

Réalisation objectif

Les professionnels ont mis
en œuvre les solutions
retenues.

Les fournisseurs ont pu être
sensibilisés, certains
proposant désormais la
reprise des contenants
vides.

Résumé :

Le Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg a missionné un bureau d'études spécialiste des déchets des professionnels afin d'accompagner les professionnels des métiers de bouche de son territoire vers une réduction et une meilleure gestion de leurs déchets : comment limiter les emballages à jeter, est-il possible de trier les biodéchets... ? Grâce à des diagnostics individuels, des solutions ont été adoptées par les 22 entreprises concernées.

Pourquoi agir ?

Le Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg exerce les compétences collecte et traitement des déchets et il regroupe près de 65 000 habitants répartis sur 103 communes, l'habitat est de type mixte à dominante rurale.

Suite à l'instauration de la redevance incitative en 2011, **les professionnels de la restauration et des métiers de bouche ont sollicité**, via leurs associations, **les élus** du Pays de Sarrebourg car ils ressentaient le besoin d'optimiser la gestion de leurs déchets afin de faire diminuer la facture de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Quelles pistes pour produire moins de déchets résiduels ?

Les professionnels ont été demandeurs pour trouver des solutions pour leurs biodéchets, mais également pour leurs emballages, souvent volumineux (palettes, caisses, cartons, ...).

Trouver des solutions simples

En proposant cet accompagnement, **la collectivité montre sa volonté à soutenir les professionnels tout en respectant les limites du service public** : les solutions doivent être simples et réalisables avec la gamme des services existants (pas de création de collectes dédiées aux professionnels).

Planning

Décision : T0
Préparation : 20 mois
Opérationnel : T0 + 20 mois
Durée de l'action : 9 mois

Coûts

Accompagnement bureau d'étude 66 k€

Moyens humains

Suivi par l'interlocuteur des professionnels du Pôle Déchets : environ 150 heures

Bilan en chiffres

22 professionnels accompagnés
8 déposent leurs biodéchets à la plate-forme de compostage
25 à 30 % de gain sur la Redevance pour les professionnels qui participent (notamment ceux ayant démarré le tri des biodéchets)

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/etude-de-reduction-des-dechets-des-metiers-de-bouche>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets
www.reduisonsnosdechets.fr
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :

<http://www.pays-sarrebouurg.fr/>

Contacts

Philippe BRENDEL
p.brendel@pays-sarrebouurg.fr

ADEME Délégation Régionale
Grand-Est :

julien.ruaro@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- En amont

Avant de lancer le marché de prestations pour l'accompagnement, le Pays de Sarrebouurg a rencontré l'association des restaurateurs et hôteliers pour lui soumettre l'idée d'une étude, un comité de pilotage été mis en place.

- L'accompagnement individualisé : un moment fort

22 boulangers et restaurateurs volontaires ont bénéficié d'un diagnostic individuel de la gestion de leurs déchets, en passant en revue les déchets produits et leurs achats.

Le temps consacré à chaque commerçant/ artisan a pleinement porté ses fruits car tous ont été très satisfaits du diagnostic, du temps d'écoute et d'échange et des solutions trouvées au cas par cas.

- Des professionnels volontaires

Les professionnels ont adopté des solutions pour améliorer la gestion de leurs déchets, comme par exemple apporter leurs biodéchets (non carnés) à la plate-forme de compostage.

- Le rôle des fournisseurs

Le travail avec les fournisseurs a permis de mettre en évidence leur rôle important dans la création de déchets.

Soumis à la demande groupée de leurs clients restaurateurs participant à l'étude, certains fournisseurs ont alors proposé la reprise des contenants vides.

Le « plus » de l'opération

Le recours à Viasourcing, prestataire spécialiste des déchets des professionnels et des achats durables a permis d'optimiser les diagnostics, de trouver les solutions les plus pertinentes et de s'adapter parfaitement à chaque professionnel.

Reproductibilité

L'accompagnement des professionnels doit être bien préparé et il faut être conscient que **la gestion de leurs déchets répond à des contraintes très différentes de ceux des ménages**. A défaut d'une prestation externe, il semble nécessaire de former spécifiquement les intervenants de la collectivité (ambassadeurs du tri par exemple) à la problématique des déchets des activités économiques.